

**C. H. S. du 22/06/2010**

**I) Approbation du PV du 01/04/2010**

Unanimité.

**II) Bilan d'étape des opérations programmées et nouvelles propositions d'actions**

Après retrait de certaines actions et ajustement de certaines dépenses retenues, le CHS dispose encore d'environ 11000€. Le CHS a examiné les nouvelles actions proposées :

- climatisation de l'accueil de Gourdon a changer : 1853,80€
- porte pleine pour la TP de Cahors : 435,34€

Le DSF a présenté les projets immobiliers en cours pour l'installation du PRS et du Pôle Contrôle Expertise au 2ème étage du 120 Rue des Carmes. Il a demandé avec l'appui de l'IHS une aide financière au CHS pour la réalisation de l'encloisement des archives vivantes. Les représentants du personnel ont demandé une interruption de séance afin de se mettre d'accord sur la réponse à apporter. Après concertation, les représentants du personnel ont décidé d'autoriser une aide financière à la réalisation des ces travaux à hauteur de 5000€.

La somme de 900€ a été mise en réserve pour la pose d'une porte coupe feu dans les archives à Martel. L'IHS doit se rendre sur les lieux pour une visite début Juillet et confirmera la necessite de cette pose.

La somme de 2632€ est réservée pour la modification du dispositif d'ouverture des portes dans les postes de Lacapelle, Limogne, Labastide, Luzech et Montcuq.

**III) Présentation de la note d'orientation**

Les orientations de la DPAEP pour 2010 sont les mêmes que l'année dernière, soit :

- CMR – Amiante
- Risques psychosociaux
- TMS

En plus de ces orientations la DPAEP met l'accent sur la mise en place du document unique (DUERP), la prise en compte des risques psychosociaux, et la valorisation du rôle de l'ACMO lors de la mise en place des DLU. A ce propos, le DSF nous informe de sa décision de mettre en place d'une lettre de mission pour l'ACMO de la filière fiscale et ce avant même la mise en place de la DLU dans le département.

## **IV ) Synthèse du questionnaire sur l'évolution des risques professionnels**

Le questionnaire a fait l'objet d'une réunion de travail animée par la secrétaire du CHS. Ont participé à ce groupe de travail les représentants du Personnel et les ACMO.

## **V) Rapport annuel du médecin de prévention**

Le médecin de prévention nous a fait part du rapport annuel de son activité. En marge de son rapport, elle nous a expliqué qu'en présence de risques psychosociaux révélés lors de la visite d'un agent, elle doit avoir l'aval de l'agent concerné afin de pouvoir intervenir auprès de sa hiérarchie.

## **VI) Examen des cahiers Hygiène et Sécurité ( synthèse faite par les ACMO en séance)**

- Filière gestion publique :
  - Bretenoux : problème de nettoyage. Ce problème a été réglé depuis.
  - Cahors : problèmes de courant d'air. Demande d'une porte afin de résoudre la gêne subie.
  - Saint Géry : problème de sas.
- Filière fiscale :
  - SIEC : retour des blattes.
  - problème général et récurrent de nettoyage. Il nous a été précisé que l'UGAP a été saisi du dossier et a effectué un examen poussé afin de prendre en compte le problème au mieux.
  - CDIF : gêne occasionnée par l'absence de lavabos dans les toilettes femmes du 1er étage du 120 Rue des Carmes à Cahors.

## **VII) Projets immobiliers : installation PRS et Pôle Contrôle Expertise**

Les projets immobiliers de l'installation du PRS et du Pôle Contrôle Expertise ont été évoqués lors de l'examen du bilan d'étape et des nouvelles propositions d'actions.

## **VIII) Questions diverses**

La gêne occasionnée par le manque de lavabos dans les toilettes femmes du 1er étage du 120 Rue des Carmes à Cahors a encore été évoquée. L'absence de lavabos est due au retard de livraison des artisans travaillant sur le chantier. Le médecin de prévention suggère que des solutions hydro-alcooliques soient mises à la disposition des agents féminins concernées.

Cécile GUILLAUMARD membre de l'association France ADOT 46 profite du CHS pour distribuer à chacun des membres des dépliants d'information sur le don d'organes ( le 22 Juin étant la journée nationale du don d'organes).

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.